

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2614>



Intervention de Stéphane Girier sur le lycée et Â« ParcoursSup Â»

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU - Interventions et motions de l'EE dans les instances nationales du SNES - CAN du SNES-FSU des 26 et 27
juin 2018 -



Date de mise en ligne : jeudi 28 juin 2018

Date de parution : 1er septembre 2018

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Alors qu'un consensus semblait s'être fait au sein du SNES sur la cohérence et la dangerosité des réformes du lycée, du bac et de Parcoursup, le texte UA sur ces sujets n'est pas à la hauteur.

Ce texte se contente de déplorer que les vacances de certains personnels puissent être gâchées par des commissions d'admissions estivales, de demander la publication des algorithmes de sélection et l'organisation d'une journée banalisée pour informer sur ces réformes, ce qui semblerait indiquer que le SNES renonce à son mandat de Rennes qui en demande le retrait.

Le texte devrait commencer par la dénonciation des principales conséquences de ces réformes : un tri social discriminant, des milliers de suppressions de postes et la dénaturation de nos métiers.

Les passages demandant l'ouverture des places nécessaires en Université et le retrait de la loi ORE, noyés dans le texte, devraient être mis en avant.

Au lieu de cela le texte appelle, comble de mollesse, à « revendiquer le maintien » des moyens déjà votés pour la prochaine rentrée, alors que cela doit être exigé sans discussion et non quémanté.

Le SNES ne doit pas seulement « dévoiler et dénoncer » les attaques (comme cela est écrit au début de la partie Protection sociale-Retraite) mais les combattre.

C'est ce qu'il n'a pas su faire cette année en refusant notamment d'appeler clairement au boycott de la fonction de second professeur principal en Tale au mois de novembre dernier.

Si la circulaire à venir sur la fonction de professeur principal est aussi catastrophique qu'elle se profile (alourdissant la charge de travail et créant une hiérarchie intermédiaire), le SNES doit cette fois-ci prendre ses responsabilités et appeler, dès la circulaire publiée, au boycott de la fonction de professeur principal à la prochaine rentrée.